

Annexe 1 : mouvement intra-académique rentrée 2024 des personnels enseignants du second degré, CPE et PSY-ÉN Calendrier de gestion

Afin d'assurer le service le plus qualitatif possible, un point d'entrée privilégié et dédié est créé pour toute question relative au mouvement intra-académique 2024. Les demandeurs adresseront un courriel et toute pièce jointe à :

mvt2024@ac-strasbourg.fr

Par ailleurs, afin de garantir un délai de réponse le plus rapide possible, les demandeurs veilleront à préciser, en objet de leur courriel et selon leur situation :

PROF ou CPE ou PSY-ÉN / DISCIPLINE (si PROF) / NOM DE FAMILLE
(ex : PROF / ANGLAIS / DUPONT)

<p>Du 11 mars 2024 à 12h00 au 03 avril 2024 à 12h00</p>	<p>Affichage d'une liste indicative de postes vacants. Saisie des demandes de mutation sur I-Prof-Siam NB : tous les postes sont susceptibles de devenir vacants au cours des opérations de mouvement.</p>
<p>Du 04 avril 2024 au 09 avril 2024</p>	<p>Édition et signature des confirmations de demande de mutation par les agents et transmission, avec les pièces justificatives, aux chefs d'établissement</p>
<p>Du 11 mars 2024 au 03 avril 2024</p>	<p>Date limite d'envoi aux chefs d'établissement des candidatures sur postes spécifiques et des copies de demandes à la DPE.</p>
<p>03 avril 2024</p>	<p>Date limite d'envoi des demandes de priorité médicale à la médecine du travail Personnels handicapés, situation médicale grave.</p>
<p>09 avril 2024</p>	<p>Date limite d'envoi, par les chefs d'établissement, des confirmations de demande de mutation éditées, signées et complétées par les agents, à la DPE.</p>

Du 03 avril 2024 au 03 mai 2024	Avis des chefs d'établissement et inspecteurs pour les candidatures sur postes spécifiques
Du 09 avril 2024 au 16 mai 2024	Contrôle des barèmes et traitement des demandes par la DPE.
13 mai 2024	Date limite de retour à la DPE des demandes sur postes spécifiques visées par les chefs d'établissement et inspecteurs
Du 17 mai 2024 à 12h00 au 27 mai 2024 à 12h00	Affichage et consultation des barèmes sur I-prof-Siam
27 mai 2024 à 12h00	Date limite de demande de modification de rattachement administratif pour les TZR Date limite de contestation des barèmes
14 juin 2024 à 12h00	Information des candidats via I-prof et affichage des résultats
24 juin 2024 à 12h00	Date limite de dépôt des demandes de révision d'affectation Date limite de transmission des préférences d'affectation par les TZR
14 août 2024 à 12h00	Date limite de dépôt des recours